



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 05 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre des Sports** au sujet de la **situation des fédérations et clubs sportifs.**

Après bientôt un an de mesures sanitaires en raison de la pandémie de COVID-19, le monde du sport organisé fait le bilan. Selon nos informations, les mesures en place au cours des derniers 12 mois auraient profondément impacté les clubs et associations sportives.

D'une part la limitation des possibilités d'entraînement aurait conduit à un drainage au niveau des membres. Les clubs s'attendent à ce qu'un certain nombre de licences ne soit plus renouvelé en 2021.

D'autre part, certains clubs se sont vus obligés d'introduire des listes d'attente pour les personnes, surtout jeunes et enfants, désireux de s'affilier. Les limitations spatiales ou le manque en personnel rendent actuellement impossible pour beaucoup de clubs d'accueillir de nouveaux membres et de les encadrer selon les mesures en vigueur.

Dans ce contexte, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- 1. Est-ce que le Ministère des Sports a compilé des informations en provenance des clubs et fédérations concernant leurs listes d'attente ?**
- 2. Est-ce que le Ministère a déjà reçu des informations concernant l'évolution du nombre de licences ? Dans l'affirmative, quelle est l'évolution ?**
- 3. Quelles sont les initiatives que Monsieur le Ministre envisage de lancer afin de raviver la vie sportive au sein des clubs sportifs, par exemple en soutenant les clubs et fédérations qui auraient perdu nombre de leurs bénévoles ou qui sont confrontés à une liste d'attente importante ?**
- 4. Est-ce qu'une campagne de sensibilisation en faveur des sports sera lancée afin de contrecarrer la sédentarisation accrue des jeunes pendant la pandémie et afin de réactiver des sportifs qui n'auraient pas renouvelé leur licence ?**
- 5. Le „COSL Spillfest“, un rendez-vous important qui permet aux fédérations et clubs de présenter leurs activités et motiver ainsi les jeunes à se lancer dans**

les sports a été annulé en 2020. L'édition 2021 aura-t-elle lieu soit avec un concept sanitaire adapté, soit à une date ultérieure ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



Chantal GARY
Députée



Stéphanie EMPAIN
Députée